



**Direction Générale Au Développement
Économique Responsable, Emploi, Innovation, Europe et
International**

Décision n° 2023 - 860

Direction du Développement Économique et de l'Emploi

Objet : Approbation du règlement de l'appel à projet « Fabrique à entreprendre » lancé dans le cadre du renouvellement du dispositif Osez entreprendre

Réf. : 8.4.4

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.4.4.) portant délégation du Conseil à la Présidente pour prendre toute décision concernant l'approbation et la modification des règlements d'appels à projets.

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Considérant que Nantes Métropole, dans le cadre de sa politique publique de développement économique, souhaite renouveler le dispositif « Osez entreprendre » de soutien à la création d'entreprises dans les quartiers politique de la ville, sur les actions de sensibilisation des habitants (CitésIab) et d'accompagnement des créateurs dans leur projet (Fabrique à entreprendre) ;

Considérant qu'il y a lieu de lancer un appel à projets en vue de renouveler le dispositif Osez entreprendre (partie Fabrique à entreprendre).

Décide

Article 1. D'approuver le règlement de l'appel à projets ayant pour objet le renouvellement du dispositif Osez entreprendre (partie Fabrique à entreprendre) tel que figurant en annexe à la présente décision.

Article 2. De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole, ainsi que le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **30 AOUT 2023**

Pour la Présidente
Le membre du bureau délégué

Hervé FOURNIER

mis en ligne le :

04 SEP. 2023

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20230830-2023_860DEC-AU
Date de télétransmission : 04/09/2023
Date de réception préfecture : 04/09/2023